



**3<sup>ème</sup> SALON d'ART**  
**au CHATEAU DE RAISSAC**  
**Béziers**  
**25 - 26 août 2012**

**REGLEMENT EXPOSITION**

**DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS : 1er Mai 2012**

**\*\*\***

*L'association LES ARTISTES COMPLEMENT AIR a le plaisir de vous adresser cette demande de candidature pour la nouvelle édition son 3<sup>ème</sup> SALON d'ART les 25/26 août 2012 au Château de Raissac à Béziers.*

*L' A.C.A est une association loi 1901 à but non lucratif, tous les membres sont bénévoles.  
L'exposition est ouverte aux artistes peintres, sculpteurs, photographes, designers et artisans d'art...*

**CONDITIONS**

La sélection des œuvres se fera sur **les qualités artistiques, techniques et créatives des œuvres présentées. 50 artistes seront retenus.**

Le Comité de Sélection se réserve le droit de refuser toute œuvre ne correspondant pas aux critères de sélection préétablis.

Le Salon se tiendra dans les anciennes écuries du Château de Raissac. ([www.blog.raissac.com](http://www.blog.raissac.com))

La prestation inclus une grille par artiste, le nombre maximum de tableaux est fixé à 4 surface totale : grille : 1.10 de large sur 1.70 de haut, surface sol (sculpteurs) de 1m10/1m50 pour les socles fournis par l'artiste ou 1.50m de table (ou artisans).

Les œuvres des artisans créateurs de petites dimensions seront exposés sur leur stand dans le parc.

Les tableaux seront dotés d'un système **d'accrochage solide**, sous peine d'être refusé.

Les œuvres présentées au Salon 2011 ne peuvent être réexposées et **bien évidemment les copies d'aucune sorte ne seront admises.**

**PHOTOS**

Merci de joindre un ensemble cohérent de 7 photos de vos créations susceptibles d'être présentées au Salon et dont 4 maximums pourront être sélectionnées. Celles-ci peuvent être envoyer par mail.

Le comité de sélection étudiera le dossier dès réception et une réponse vous sera donnée avant le 30 juin 2012

**INSCRIPTION**

**A renvoyer avant le 1<sup>er</sup> mai 2012 pour la sélection.**

**Pièces à fournir :** (idem pour les artistes ayant déjà participé)

- 7 photos
- 1 brève présentation ou un CV
- 1 enveloppe timbrée
- Le bulletin de participation ci-joint rempli lisiblement et signé
- Le chèque libellé à l'ordre des ARTISTES COMPLEMENT AIR.

Photos **d'œuvres récentes** devant comporter au dos de chacune, la dimension, sa technique, votre nom et le titre. Elles peuvent être envoyées par mail aux adresses citées ci-dessous.

**Une enveloppe (16,2 x 22,9 cm) à votre adresse, timbrée à 1,00euros** pour retour des dossiers non sélectionnés. En cas de non sélection votre chèque vous sera retourné dans cette enveloppe.

Dossier à renvoyer à :

**L'ACA (Les Artistes Complément' Air) : 23 bd du jeu de mail 34290 Bassan**

### **ORGANISATION**

Le dépôt des œuvres sélectionnées devront être déposées :

**le vendredi 24 août 2012 entre 9h30 et 16h au Château de Raissac à Béziers RD19 (voir plan).**

Chaque œuvre devra comporter une étiquette mentionnant : le nom de l'auteur, son adresse, son téléphone, son titre et le prix.

Passé ces délais aucune œuvre ne sera admise et la participation ne sera pas remboursée.

L'accrochage se fera par les soins de l'A.C.A., aucune contestations sur les emplacements ne sera possible.

**Retrait des œuvres : le dimanche 26 août 2012** après la remise des prix.

La fiche de retrait sera à remettre aux organisateurs.

Les exposants du parc, s'engage à plier leur stand dans les meilleures conditions (stationnement, propreté...) et de remettre en place le matériel qui leur aura été prêté.

**Horaires d'ouverture:** Samedi et Dimanche: 10h00 / 18h00

**Le vin de clôture** est fixé au **dimanche 26 août à 18h00.**

Aucune œuvre ne doit être déplacée ou décrochée durant la période du Salon sans l'accord des organisateurs.

### **PARTICIPATION**

Le montant des frais d'inscription s'élève à :

**50 euros pour les non-adhérents**

**25 euros pour les adhérents** (A.C.A. 2011/2012)

Le règlement des frais d'inscription (destiné à assurer les frais de vernissage, l'apéritif, presse etc...) sera établi par **chèque uniquement** à l'ordre de l'association : **Les Artistes Complément' Air.**

Il sera exigé avant le dépôt des tableaux.

**L'A.C.A. ne prend pas de pourcentage sur les ventes.**

### **ASSURANCE**

L'association décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation.

En cas de force majeure le comité d'organisation se réserve le droit d'annuler la manifestation n'ouvrant droit à aucuns dommages et intérêts.

**Seules les sommes versées au titre de participation au Salon au Château de Raissac 2012 seraient restituées.**

## **ANIMATIONS**

**Démonstrations** : Les participants retenus peuvent **également obtenir un espace de 4 mètres linéaires dans le parc** pour installer un « stand » et se prêter au jeu de la démonstration.

Merci aux artistes participant de faire connaître leurs souhaits en cas de démonstrations.

Celles-ci se font à titre gratuit.

Une table de 3 mètres sera mise à leur disposition en fonction de la disponibilité de celles-ci.

Dans le cas contraire prévoir votre table, un parasol ou barnum, chevalets, repas...

Les stands peuvent rester sur place la nuit en les protégeant avec une bâche.

**Ventes** : La vente est autorisée aux artistes déclarés ou s'engageant à déclarer le premier euro perçu de leurs ventes auprès des services fiscaux.

**Permanences** : la surveillance de l'exposition à l'intérieur des anciennes écuries sera assurée par les membres de l'association et les exposants. Un planning des permanences sera élaboré avec vos réponses. Merci de votre participation.

## **REMISE DES PRIX**

**Dimanche 26 août à 17h00** en présence du Jury.

7 prix sont décernés :

- le prix spécial du jury (peinture)
- le grand prix du Salon (peinture)
- le prix sculpture
- le prix artisan d'art
- le prix photo
- le Trophée Fayet (toute discipline confondue)
- le prix du public (peintre ou photo)
- le prix du public (sculpteur ou artisan d'art)

## **Le Comité d'accueil le jour du dépôt se réserve le droit de refuser les œuvres selon les raisons suivantes :**

- 1-Œuvres ne correspondant pas à la sélection du comité faite par photos envoyées.
- 2-Mal encadré (système d'accrochage défectueux ou cadre en mauvais état)
- 3-format trop grand (voir dimension CONDITIONS)
- 4-Peinture non sèche
- 5-Œuvres déjà exposées au Salon 2011
- 6-arrivée après l'horaire prévue du dépôt.

## **HEBERGEMENT**

Pour information, les artistes en faisant la demande peuvent recevoir un listing des hôtels de Béziers et ses environs. Nous ne garantissons pas la réservation. Chaque exposant se chargeant de son hébergement. Cette liste est une sélection pour vous permettre de trouver celui-ci à moindre coût, mais en aucun cas ne sera pris en compte par l'association. Merci de votre compréhension

**Nous restons à votre disposition en espérant vous retrouver pour cette 3<sup>ème</sup> édition du Salon d'art de l'A.C.A au Château de Raissac. Dans l'attente de recevoir votre candidature, Artistiquement vôtre.**

Siège social : **Artistes Complément' Air** :

Présidente : Chrystine Mounié, 23 bd du jeu de mail 34290 Bassan.

[christine.mounie@wanadoo.fr](mailto:christine.mounie@wanadoo.fr) ou 06.76.08.07.33

Site en construction.

Renseignements complémentaires :

Réjane Alzieu : [poupees.rejane@hotmail.fr](mailto:poupees.rejane@hotmail.fr)

Mijo Chambon : [mijo.chambon@gmail.com](mailto:mijo.chambon@gmail.com)

# Bulletin d'inscription :

A renvoyer avant le 1<sup>er</sup> Mai 2012 !

Nom : ..... Prénom:.....

Nom d'artiste : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tel. Fixe ..... Tel. Port. : .....

E-mail : .....

Site : .....

Forme Juridique N°: (Si inscrit).....

## **Domaine artistique** \*(Entourez votre préférence \*)

- |                             |                              |            |
|-----------------------------|------------------------------|------------|
| - Peinture                  | - Sculpture (préciser) ..... | - Modelage |
| - Gravure                   | - Photographie               | - Mosaïque |
| - artisanat (préciser)..... |                              | - Vitraux  |

## **Participation aux démonstrations dans le parc** \*      **oui**                      **non**

Quels jours \* :              samedi                                      ou                                      dimanche

## **Permanences Salon** \* :

Samedi	ou	Dimanche
10h00/12h00	14h00/16h00	16h00/18h00

## **Je joint mon chèque à l'inscription à l'ordre de : Artistes Complément Air**

\*Je suis adhérent : je règle 25 euros

\*Je suis non adhérent : je règle 50 euros

*Je soussigné.....après lecture, avoir pris note du règlement ci-joint et en accepter sa totalité.*

*Signature de l'exposant*

## FICHE DE RETRAIT SALON « de Raissac » 2012

En cas d'empêchement, remplir sur cette fiche la partie réservée à une éventuelle procuration. Le retrait se faisant le dimanche après la remise des prix à 18h30.

Nom et Prénom de l'artiste.....

titre	dimensions	technique	prix

Si vous ne pouvez retirer vous-même les œuvres, merci de noter le nom de la personne autorisée de prendre en charge vos œuvres ainsi que ses coordonnées. Cette personne devra être munie de cette FICHE.

J'autorise.....

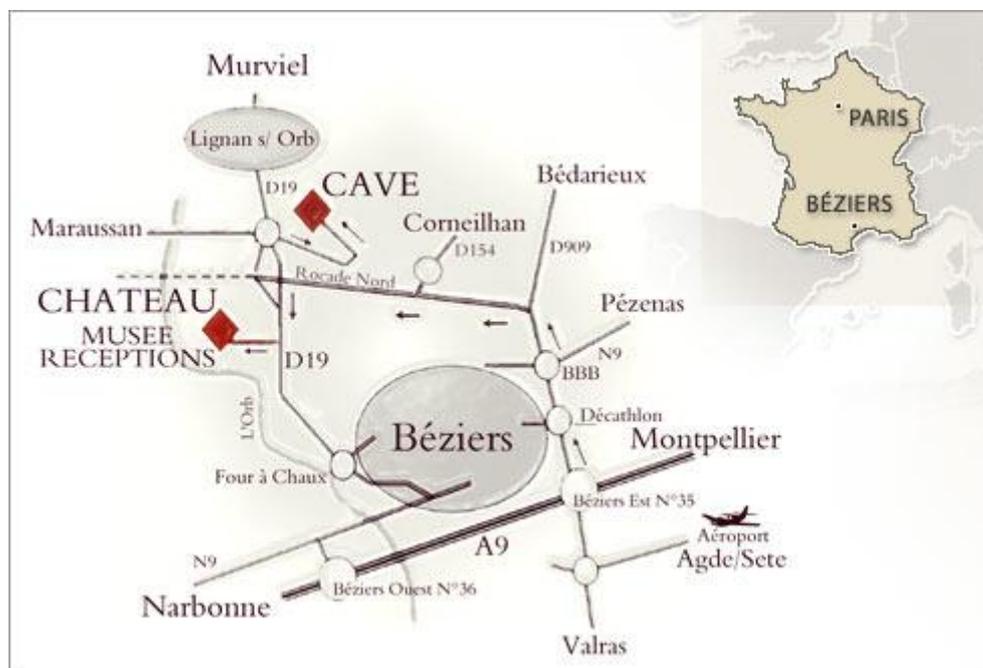
domiciliée :.....

Signature de l'artiste

signature du retirant

## Itinéraire conseillé

- . A9 Sortie N°35 BEZIERS EST
- . Après le péage, prendre à droite direction BEZIERS / BOUJAN sur 2,7 km.
- . Au rond point de « DECATHLON » prendre la seconde sortie direction PEZENAS sur 1,5 km.
- . Au 2<sup>ème</sup> rond point (ancien BBB) de prendre la seconde sortie direction BEDARIEUX.
- . Continuer tout droit sur cette rocade sur environ 5,5 km (NE PAS suivre la direction Bédarieux, ni Murviel).
- . Sortir LIGNAN SUR ORB puis au rond point 1<sup>ère</sup> sortie à droite, direction BEZIERS FOUR A CHAUX sur 800 m, puis prendre la 1<sup>ère</sup> intersection à droite : CHATEAU de RAISSAC (Musée, salles de réception, chambre d'hôtes)



### En venant de l'autoroute A9 sortie Ouest (Vendres)

- . Suivre Béziers, NE PAS sortir Centre-ville, continué tout droit
- . Au rond point après la prison, suivre Maraussan - Lignan sur Orb
- . Sortir Lignan sur Orb, au stop à droite (Four à Chaux - Béziers) à 800m Château de Raissac.
- . Tourner à droite. Entrée du Château à 50m.